Image not found or type unknown

Usufruitières Vente titres indivision avec ma fille ?

Par **RACLE Edith**, le **19/11/2016** à **08:48**

[s]Bonjour,[/s]
indispensable sur votre première demande

Âgée 69 ans, usufruitière, mari décédé, je voudrais vendre une partie des titres que je possède en indivision avec ma fille qui est ok
Quelles sont les démarches ? Sur X € de ces titres, combien me reviennent ?
Je suis également indivision avec mon fils sur un portefeuille différent

Merci de votre diligence.

Par **Tisuisse**, le **19/11/2016** à **10:41**

Bonjour,

Y a-t-il d'autres héritiers ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés